



Postuler
24 jours restants



Recommander
À venir

Opérateur polyvalent - Opératrice polyvalente (nouvelles conditions

salariales)

Hôtel de ville de Victoriaville
Victoriaville



Victoriaville

OFFRE #2024-27-

Pour une expérience des plus enrichissante à la Ville de Victoriaville !



Secteur d'emploi

Service des infrastructures, Division traitement des eaux, Secteur services partagés

Type de poste

Permanent (temps plein)

Rémunération

Selon la convention collective en vigueur - 2025 Salaire horaire: minimum 36.38 \$ - Maximum: 45.47 \$

Employeur

Hôtel de ville de Victoriaville

1 rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville

Québec, Canada

G6P 6T2

819-758-1571

[Site web officiel](#)

Du 05 décembre 2024 au 30 janvier 2025, 16h30

Tâches et responsabilités

- ▶ Collaborer à la gestion du procédé;
- ▶ Collaborer à l'exécution de tests spéciaux;
- ▶ Aider les cadres de la Division pour la rédaction de rapports;
- ▶ Participer aux comités d'excellence de Réseau Environnement;
- ▶ Aider et assister les cadres de la Division pour l'amélioration du procédé;
- ▶ Effectuer des essais de dosage de flocculants, coagulants ou autres produits chimiques;
- ▶ Présenter les résultats des bancs d'essais et proposer aux cadres de la Division des ajustements ou modifications à faire au procédé et assurer le suivi;
- ▶ Participer à l'installation de nouveaux équipements de traitement et effectuer le suivi;
- ▶ Remplacer ou assister les opérateurs et assister les techniciens en instrumentation et électromécaniciens de la Division;
- ▶ Lors d'un remplacement d'opérateur ou en assistance à celui-ci, s'assurer du bon fonctionnement des usines et autres infrastructures de traitement relié à des services essentiels;
- ▶ Assister et répondre aux demandes des consultants et/ou des entrepreneurs lors des projets de construction;
- ▶ Appliquer, mettre à jour et optimiser les procédures de santé et sécurité au travail (SIMDUT, espaces clos, cadenassage, etc.);
- ▶ Accomplir tout travail selon les instructions de son supérieur immédiat.

Horaire et conditions

40 heures par semaine

Poste de jour, mais appelé à remplacer les opérateurs qui ont un horaire en rotation.

Qualifications requises

- ▶ Détenir un D.E.C. en traitement de l'eau ou détenir une A.E.C. en assainissement de l'eau ou un D.E.P. en conduite de procédés de traitement de l'eau;
- ▶ Expérience de 1 an à moins de 2 ans dans le domaine ou dans des domaines connexes;
- ▶ Détenir un permis de conduire valide de classe 5 ;
- ▶ Bonne maîtrise de la suite Office;
- ▶ Facilité à rédiger des rapports.
- ▶ Détenir et maintenir les certifications OTUND et OST, délivrées par Emploi Québec afin d'être en mesure d'opérer toutes les installations de la Ville;
- ▶ Détenir et maintenir un certificat en traitement des eaux usées par station mécanisée (OW-1) décerné par Emploi Québec.

" Invitation aux finissants souhaitant compléter leur formation avec un stage et la possibilité d'obtention d'un poste temporaire, voire permanent dans un avenir rapproché."

**Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.*

Aptitudes linguistiques

	Parlé	Écrit
Français	✓	✓
Anglais		
Espagnol		

✓ = Excellente maîtrise

◇ = Connaissance fonctionnelle

Qualités recherchées

- ▶ - Débrouillardise;
- ▶ - Sens de l'organisation;
- ▶ - Autonomie.

Soumettre votre candidature

Avant le jeudi 30 janvier 2025, 16h30.

Prénom et nom

Adresse courriel

Numéro de téléphone

Fichiers joints

Curriculum vitae, lettre de présentation et/ou diplômes.

Privilégier les documents PDF et les images.

La Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics vise à favoriser une représentation équitable des groupes qui sont fréquemment victimes de discrimination en emploi. [\[Afficher le texte complet...\]](#)

- Je fais partie des peuples autochtones du Canada
- Je fais partie d'une des minorités visibles
- Je fais partie d'une minorité ethnique


La Loi assurant l'exercice des droits des personnes en situation de handicap en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1, a. 1) définit une « personne handicapée » comme suit : [\[Afficher le texte complet...\]](#)

- Compte tenu de ce qui précède, je suis une personne en situation de handicap

Commentaires



Je ne suis pas un robot


reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

[Je préfère soumettre ma candidature par la poste](#)

10 raisons de joindre notre équipe



1

Plus de temps pour vous et votre famille ▼

La plupart des employés municipaux bénéficient d'un plus grand nombre de jours de vacances, de congés mobiles et de congés maladie que le nombre de jours prévus à la Loi sur les normes du travail. Cette pratique facilite la conciliation travail-famille de tous.

2

Des conditions salariales avantageuses ▼

Tous les salaires des employés municipaux sont déterminés par les résultats de l'exercice de l'équité salariale effectuée au cours des dernières années.

3 Accès à un régime de retraite ▼

La ville offre à tous ses employés admissibles un régime de retraite à prestations déterminées qui consiste à prévoir des rentes viagères afin de remplacer les revenus des salariés retraités.

4 Une couverture d'assurance complète ▼

Tous les employés municipaux admissibles ont accès à une couverture complète d'assurance collective, incluant:

- ▶ Une assurance vie (vous et personnes à charge)
- ▶ Une assurance accident/maladie couvrant les médicaments, les soins de spécialistes, etc.
- ▶ Une assurance pour les frais dentaires
- ▶ Une assurance salaire de courte et de longue durée

5 Un environnement de travail stimulant ▼

Étant un organisme public unique, la Ville de Victoriaville offre la possibilité de relever des défis dans une panoplie de domaines qui regroupent plusieurs sphères de compétence.

6 Des actions concrètes pour la santé ▼

Afin d'encourager l'activité physique, tous les employés de la Ville de Victoriaville peuvent bénéficier d'entente corporative avec plusieurs centres de conditionnement physique de la région. De plus, plusieurs activités sportives sont organisées durant l'année.

7 Un horaire d'été compressé ▼

Certains employés municipaux bénéficient d'un horaire compressé pour la période de mai à septembre. Cet horaire permet à plusieurs d'être en congé le vendredi après-midi.

8 La chance de faire une différence ▼

Par ses efforts et son expertise, chaque travailleur de la ville contribue à sa façon à la création de conditions favorables au développement de la collectivité, tel que le stipule la mission de la Ville de Victoriaville.

9

Un milieu de travail sécuritaire ▼

La santé et la sécurité au travail font partie de nos valeurs fondamentales. En ce sens, notre organisation encourage la proactivité collective afin de favoriser par des actions concrètes l'assurance d'un milieu de travail des plus sécuritaires.

10

Un employeur reconnu ▼

Faites partie d'une équipe en pleine croissance reconnue par son dynamisme et par son accueil auprès des différents organismes et de ses 45,000 citoyens.